

# **ANNEXES SANITAIRES**

## **EAU POTABLE**

**- Synthèse -**

La commune de Pusignan est alimentée par le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de l'Est Lyonnais (SIEPEL) depuis le captage de Balan.

## 1. BESOINS

### a. Population

Population totale INSEE 1990	Population totale INSEE 1999	Population totale INSEE 2008	Population totale INSEE 2012	Desservie actuellement	A desservir à 10 ans
<b>2720</b>	<b>3098</b>	<b>3506</b>	<b>3689</b>	<b>La totalité y compris autres usages (industries, équipements, agriculture,...)</b>	<b>4100</b>

### b. Gestion des réseaux

Déléataire : VEOLIA Eau Centre Opérationnel Rhône Loire Auvergne par contrat d'affermage en date du 1/07/2012.

### c. Mode de facturation

Au m3 et abonnement

### d. Nappes ou ressources possibles

Nappe alluviale de l'Est lyonnais

### e. Qualité des eaux (conclusion des analyses périodiques)

Conforme à la réglementation

### f. Type de traitement

L'eau subit un traitement au chlore gazeux au niveau de la conduite de départ.

## 2. RESEAUX

### a. Caractéristiques

Le réseau appartient à la commune et totalise une longueur de 35,869km. La totalité des habitations de la commune est desservie par le réseau public.

### b. Réservoirs

Nom (lieu-dit)	Altitude TP (en mètre)	Volume total
Route de Versailles	264 m	1200 m <sup>3</sup>

### c. Canalisations

Types	Etat
Font, PVC et polyéthylène	Moyen

### d. Service incendie

- Assuré par le réseau d'adduction d'eau
- Environ 98 points de défense incendie assurent la sécurité de la commune ; ces points sont répartis dans les zones urbanisées.
- Les débits mesurés sont compris entre 60 m<sup>3</sup>/h et 270m<sup>3</sup>/h.

### e. Zone nécessitant des renforcements

Maillage de réseau rue de Belvay, place de la Gaîté pour améliorer la défense d'incendie locale.

Renforcement du réseau Route Nationale à l'Est de la place de la Valla pour permettre l'alimentation future du complexe sportif et du projet de lotissement.

### f. Conclusion générale

La ressource en eau est satisfaisante pour assurer les besoins actuels et futurs (en lien avec le projet développé dans le cadre du PLU). Le réseau est suffisamment dimensionné pour desservir les urbanisations actuelles ainsi que celles prévues dans le projet du PLU.